

Paris, le 26 Septembre 2017

à

Messieurs les ministres d'Etat
Mesdames et Messieurs les ministres
Mesdames et Messieurs les secrétaires d'Etat

OBJET : Programme « Action publique 2022 »

La transformation de l'action publique est une priorité de l'action du Gouvernement. Dans ce but, le programme « Action publique 2022 » poursuivra trois objectifs prioritaires :

- **améliorer la qualité des services publics**, en développant la relation de confiance entre les usagers et les administrations, et en travaillant prioritairement sur la transformation numérique ;
- **offrir aux agents publics un environnement de travail modernisé** en les impliquant pleinement dans la définition et le suivi des transformations ;
- **accompagner rapidement la baisse des dépenses publiques** avec un engagement ferme : réduire de trois points la part de la dépense publique dans le PIB d'ici 2022.

Je vous demande d'engager les travaux visant à construire **un plan de transformation** dans votre champ de compétences. Ce plan de transformation ministériel sera nourri par les trois grands volets du programme Action publique 2022 : les travaux du Comité Action publique 2022, le Grand Forum de l'action publique à l'écoute des agents publics et des usagers et cinq chantiers transversaux de transformation.

J'ai chargé le ministre de l'action et des comptes publics de préparer et suivre, à mes côtés, l'ensemble de ces travaux.

Les objectifs ambitieux que nous nous sommes fixés en matière de réduction de la dépense publique impliquent de revoir profondément et durablement les missions de l'ensemble des acteurs publics que sont l'État, les opérateurs, les collectivités territoriales, les organismes de sécurité sociale. Afin d'appuyer vos réflexions dans cet exercice indispensable d'examen des politiques publiques, j'ai décidé de mettre en place un comité de revue des missions et des dépenses publiques. C'est l'objet du **Comité Action publique 2022 (CAP 22)**.

Composé de personnalités qualifiées françaises ou étrangères, de chefs d'entreprises, de parlementaires, d'élus locaux et de hauts fonctionnaires, ce comité sera chargé de produire un rapport d'ici la fin du 1^{er} trimestre 2018 identifiant des réformes structurelles et des économies significatives et durables, sur l'ensemble du champ des administrations publiques.

À cette fin, ce Comité s'interrogera sur l'opportunité du maintien et le niveau de portage le plus pertinent de chaque politique publique. Cela pourra notamment le conduire à proposer des transferts entre les différents niveaux de collectivités publiques, des transferts au secteur privé, voire des abandons de missions. Il identifiera également les chevauchements et les doublons de compétences qui sont source de coûts injustifiés.

À partir de vos feuilles de route, je souhaite - pour orienter les travaux du Comité et lancer le dialogue avec lui - que vous élaboriez une contribution initiale synthétique qui aura pour objectif de proposer des réformes structurelles et de transformation à horizon 2022 sur **quatre points spécifiques** :

- le périmètre souhaitable des politiques publiques dont vous avez la charge ;
- le niveau de portage le plus pertinent pour chacune d'entre elles (suppression des chevauchements de compétences ; transfert entre collectivités, au secteur privé, voire abandon de missions) ;
- les économies durables et structurelles ;
- les pistes d'amélioration de la qualité du service.

Pour conduire ces travaux, vous pourrez solliciter l'appui du secrétariat général pour la modernisation de l'action publique sur les aspects méthodologiques, en tant que de besoin. Vous serez ensuite auditionné par le Comité sur la base de votre contribution et échangerez avec lui tout au long du processus de revue des missions, jusqu'à la remise de ses conclusions finales avant la fin du 1^{er} trimestre 2018.

Parallèlement aux travaux du Comité, **cinq chantiers transversaux** seront conduits sur les thématiques suivantes : la simplification administrative et l'amélioration de la qualité de service, la transformation numérique, la rénovation du cadre des ressources humaines, l'organisation territoriale des services publics et la modernisation de la gestion budgétaire et comptable. Ces chantiers sont un levier pour la transformation de vos administrations. Je vous demande de veiller à ce que vos services y contribuent activement.

Enfin, afin d'impliquer l'ensemble de nos concitoyens, j'ai également décidé d'organiser un **Grand Forum de l'action publique** dont l'ambition sera de recueillir les attentes et propositions des citoyens sur la transformation du service public et de réfléchir avec les agents publics à un cadre de travail modernisé. Je vous demande de vous engager activement dans cet événement en animant personnellement un des treize forums régionaux des services publics organisés entre novembre et décembre 2017.

À la suite de la phase de diagnostic alimentée par les trois volets d'Action publique 2022, (octobre 2017 – mars 2018), vous me soumettrez votre projet de plan de transformation ministériel pour arbitrage. Ces plans seront présentés, par chacun des ministres, en conseil des ministres d'ici l'été 2018.

Je souhaite que vous soyez au cœur du dispositif « Action publique 2022 » et pleinement responsable du programme de transformation sur votre périmètre de politiques publiques. Je sais pouvoir compter sur votre engagement et votre mobilisation, indispensables à la réussite de ce vaste chantier de transformation sans lequel nous ne pourrions mettre en œuvre les réformes structurelles indispensables à l'avenir de notre pays.

Edouard PHILIPPE